

Avenir social et économique : les Eglises consultant

Autor(en): **Huot, Jean-Claude / Peter, Hans-Balz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **8 (1998)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-833009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVENIR SOCIAL ET ÉCONOMIQUE: LES ÉGLISES CONSULTENT

Jean-Claude Huot

Hans-Balz Peter

Au moment où la Suisse célèbre les 150 ans de son Etat fédéral et révisé sa Constitution, les Eglises lancent une consultation sur l'avenir social et économique de la Suisse. Elles veulent ainsi placer le débat politique au centre des choix de société et mettre en discussion les valeurs essentielles à la cohésion sociale.

Les années 1996 et 1997 ont été marquées par des fusions d'une dimension inconnue jusqu'alors. Quand Ciba-Geigy et Sandoz créent Novartis, quand l'UBS et la SBS unissent leur force dans United Bank of Switzerland, ces entreprises ne se positionnent pas seulement sur les marchés mondiaux, elles provoquent un séisme politique majeur dans notre pays. Une nouvelle réalité est en train de naître. Elle déborde des frontières nationales, elle échappe aux structures démocratiques existantes. Elle semble appartenir à un espace géographique et culturel qui n'est plus celui des "gens ordinaires". Les communes et les cantons où nous vivons, les références culturelles et éthiques familières paraissent sans prise sur ce nouveau monde. Que faire pour que chacun et chacune d'entre nous retrouve une certaine maîtrise sur son devenir, sur l'avenir de sa communauté de vie?

C'est dans ce contexte que les Eglises ont lancé le 18 janvier dernier leur Consultation oecuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse en publiant une "base de discussion" intitulée *Quel avenir voulons-nous?*.

Marché pur ou contrat social

Le texte qui sert de base à la discussion part d'une constatation: le "contrat social" sur lequel s'est appuyé la Suisse depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale est en voie de dissolution. Par "contrat social", il ne faut pas entendre *un texte signé par tous qui un jour entre en vigueur. Nous comprenons plutôt par cette idée de "contrat" une compréhension commune de la société et des conditions nécessaires à sa cohésion, qui rende possible une vie bonne pour tous*¹. Dans la Suisse que nous avons connue jusqu'à présent, ce "contrat" s'est articulé sur trois piliers: la paix sociale conclue entre les partenaires sociaux, un certain équilibre entre le mar-

¹ *Quel avenir voulons-nous*, p. 21. La brochure peut être commandée à l'adresse de la consultation, case postale 7442, 3001 Berne. Un exemplaire coûte 7 francs, dès deux exemplaires important rabais.

ché intérieur fortement protégé et les entreprises exportatrices de biens et de services, une redistribution en faveur des régions les plus faibles du pays, assurée par les subsides de la Confédération et les grandes régions fédérales.

La notion de “contrat social” utilisée dans le texte de base de la Consultation ne constitue pas une reprise par les Eglises de certaines théories contemporaines. Il s’agit plutôt d’un constat: il ne peut y avoir de cohésion sociale que s’il existe un consensus minimal sur les principes de base guidant les décisions prises par les pouvoirs tant politiques qu’économiques. Or, ce consensus minimal paraît aujourd’hui manquer: la paix sociale est branlante, les grandes multinationales se détachent de plus en plus de leur base géographique d’origine, pendant que les petites et moyennes entreprises vivent sous la pression des marchés mondiaux, la Confédération et les grandes régions en voie de privatisation ne disposent plus des moyens nécessaires pour corriger les inégalités entre régions du pays.

Pourquoi en est-il ainsi? Le texte avance l’hypothèse que la “révolution” en cours est le fruit d’une idéologie imposant ses mythes et son discours normatif à l’ensemble de la société. Au nom de la compétitivité de la place économique suisse, de la mondialisation, les tenants du néo-libéralisme imposent les lois de l’économie comme seul choix politique raisonnable. Il s’agirait de remplacer le “contrat social” par le marché pur, seul à même de faire comprendre au monde politique les principes libéraux nécessaires au plein épanouissement de l’économie.

L’éthique au centre

Mais la métaphore du “contrat social” utilisée pour illustrer le lien unissant les membres d’une société est elle-même limitée. Car un contrat passé entre individus ou groupes d’individus est en réalité toujours un contrat entre partenaires inégaux. A moins d’occulter cette inégalité de base, il est très difficile de concevoir une société fondée sur la justice au travers d’un “contrat social”. En paraphrasant Jean-Jacques Rousseau, on peut dire qu’entre les forts et les faibles, ce n’est pas la liberté qui libère, mais la loi. C’est pourquoi les Eglises lancent le débat sur ce qui fonde les lois que se donne une société, c’est-à-dire sur les valeurs éthiques. Elles mentionnent les valeurs de justice, de liberté et de responsabilité, de durabilité et enfin de solidarité.

Les Eglises étayent leur réflexion éthique sur leur foi en Dieu. Elles rendent témoignage de l’espérance dont elles vivent qui, a pour nom le Royaume de Dieu. Le Royaume annoncé et réalisé en la personne du Christ n’est certes pas de ce monde, il n’en est pas moins enraciné dans la vie quotidienne. Dans les paraboles que Jésus racontait à ses disciples, il faisait allusion au vécu des paysans, des ménagères ou des pêcheurs, à leur souci de trouver de quoi vivre. Le Royaume de Dieu englobe toutes

les dimensions de la vie des hommes et du monde. Il est ainsi possible de proposer un examen de la “compatibilité” des projets des hommes pour la société de demain avec le projet de Dieu pour les hommes. C’est parce que les chrétiens sont enfants d’un même Père qu’ils peuvent appeler à la solidarité et rappeler que “la force d’une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres”².

Ainsi le texte de base de la Consultation rend compte d’une tension. D’une part, les Eglises expriment clairement leur “option pour les pauvres” et exigent que la dignité humaine de tous soit respectée, d’autre part, elles mettent en discussion un choix de valeurs devant orienter le pays vers l’avenir. Elles sont conscientes que dans une société pluraliste, une décision stable repose sur l’accord du plus grand nombre.

Un processus de dialogue

La brochure *Quel avenir voulons-nous?* publiée en janvier est un point de départ. Outre une réflexion articulée en trois parties: une évaluation de la situation présente, un regard de foi sur celle-ci et des pistes pour un nouveau “contrat social”, elle contient aussi des récits de vie invitant les lecteurs à raconter leur propre parcours de vie. Elle propose aussi des questions permettant de lancer le débat. Elle s’ouvre par une lettre des présidents de la Conférence des évêques et du Conseil de la FEPS, Mgr Amédée Grab et le pasteur Heinrich Rusterholz, invitant à participer à la consultation.

Dans cette lettre on peut lire la phrase suivante: *Nous souhaitons chercher, avec la population entière, des réponses à des questions essentielles pour l’avenir.* On l’a vu, ces questions ne sont pas neutres, elles reposent sur l’idée que le respect de la dignité humaine est première par rapport à toute autre considération. Cela étant posé, les Eglises admettent qu’elles ne disposent pas de réponses toutes faites sur la manière de construire une “bonne société”. C’est pourquoi elles veulent se mettre à l’écoute de la population, de la population entière sans distinction.

La première étape de cette écoute se déroule au niveau local. Si des paroisses ou des groupes organisent des rencontres dans le cadre de la consultation, c’est d’abord pour entendre les divers points de vue. Les sans-logis, les chômeurs et chômeuses, les travailleurs et travailleuses, les indépendants, les chefs d’entreprise, les femmes, les jeunes, chaque groupe social porte un regard différent sur la réalité et a une vision spécifique de

² Cette formule est tirée du préambule proposé par la commission d’experts inspiré par Adolf Muschg pour le projet de réforme de la Constitution fédérale de 1977. Elle a été reprise par la Conférence des évêques suisses et par le Conseil de la FEPS dans leurs prises de position respectives au projet 1995 du Conseil fédéral. Voir *La Suisse, une belle Constitution*, Justice et Paix, Labor et Fides 1997, p. 72 et. 84. *Réforme de la Constitution fédérale*, Institut d’éthique sociale, Lausanne p. 28.

l'avenir. Il s'agit donc de rendre justice à cette diversité. Il existe par ailleurs déjà de nombreuses initiatives qui ouvrent des pistes pour l'avenir. Tout cela doit être rendu visible.

La seconde étape est menée au secrétariat de la consultation. Les réponses reçues sont répertoriées de manière à être regroupées par thèmes. Il en sera ensuite rendu compte publiquement. Le site internet de la consultation (www.kirchen.ch/konsultation) permet avec les pages *Forum* de publier les réponses et de les rendre accessibles à tous. Les premières réponses arrivées montrent qu'il existe un réel intérêt à participer à cette réflexion collective proposée par les Eglises. Les personnes qui s'expriment font état de leur parcours de vie, expriment leurs craintes face à l'avenir et formulent des propositions parfois très précises pour résoudre tel ou tel problème (partage du travail, réforme fiscale par exemple).

Ces deux étapes sont essentielles. Les Eglises ne demandent pas d'abord qu'on leur dise si les thèses qu'elles proposent sont justes ou fausses. Elles souhaitent que le débat ait lieu, soit le plus large possible, afin que les choix futurs de notre pays reposent sur un authentique consensus. Le but de la consultation réside donc déjà dans son déroulement. Le fait que les 19% d'étrangers ne puissent pas voter et que seulement 30 à 40% des citoyens participent aux votations et élections montre qu'il existe un déficit de démocratie. Ce déficit sera comblé quand la "majorité silencieuse" fera entendre sa voix.

Ensuite, les évêques et les membres du Conseil de la FEPS étudieront les réponses qui seront arrivées. A partir de ce qui aura été rassemblé, les autorités ecclésiales relanceront le débat en publiant les conclusions qu'elles auront tirées de ce processus de dialogue. Sur les valeurs, sur les critères et leur mise en œuvre, sur les choix politiques qu'ils peuvent impliquer, les Eglises formuleront leur proposition.

A la fin du processus, c'est-à-dire à l'horizon de l'an 2000, il devrait rester de la consultation un ensemble de propositions issues des réponses d'une part, formulées par les autorités ecclésiales d'autre part, donnant des indications sur les valeurs à défendre et les projets à mettre en chantier. Si la consultation arrive à s'inscrire en synergie avec les autres initiatives qui cherchent à favoriser le débat d'idée (Forum Helveticum, Rencontres Suisses, Expo 01), elle aura contribué à donner un souffle nouveau à notre pays.